

SPECIAL NOTATION 2010

Lors des **CAP centrales B et C** des 9 et 10 février, les élus CGT ont constaté qu'il restait de nombreux dossiers de recours 2009 (exercice 2008) à traiter en CAP centrale. La CGT dénonce l'amalgame des réserves sur 2 exercices. Il s'agit d'une fuite en avant qui entraînera l'utilisation des mois de réserve de 2010 pour combler les insuffisances de la réserve 2009.

Contrairement aux annonces de la direction lors de la présentation de la réforme, les TPG peuvent conserver leur solde de mois. Ainsi, les pénalisations (-0,06 ; -0,02) et la non satisfaction des recours profitent aux directions locales pour la constitution de « cagnottes » !

Pour en savoir plus cliquer sur le lien vers le site national :

<http://www.tresor.cgt.fr/spip.php?rubrique19>

La CAP centrale pour les inspecteurs aura lieu le 4 mars 2010 pour la liste d'aptitude de B en A 2010 et l'ouverture de campagne de notation 2010.



Dans l'Yonne :

Catégorie B : 76 mois
Catégorie C : 101 mois

Catégorie B

42 "bénéficiaires potentiels" sur 104 agents à noter !

- ▶ **17 agents** "bénéficieront" d'une **réduction de 3 mois (+0,06)** = 51 mois
- ▶ **25 agents** pourraient bénéficier d'une **réduction d'un mois (+0,02)**

Catégorie C

57 "bénéficiaires potentiels" sur 129 agents à noter !

- ▶ **22 agents** "bénéficieront" d'une **réduction de 3 mois (+0,06)** = 66 mois
- ▶ **35 agents** pourraient bénéficier d'une **réduction d'un mois (+0,02)**



ATTENTION AUX CONSEQUENCES SUR :

- LES AVANCEMENTS, LES LISTES D'APTITUDE
- LES PRIMES (avec la mise en place de la prime de fonctions et de résultats PFR)